



Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 mai 2020

Présents : Charles BOIS, Jean-Michel DONVAL, Rémy JESTIN, Stéphanie JONCOUR, Arihina KABA, Patrick LAURANS, Roland LE TOULLEC, Pascal PERENNOU, Thierry PERRONNO, Marie POULIQUEN, Chantal SOUDON, Pompilia STOIAN, Mickaël THOMAS, Jacqueline TOURBOT, Mickaël VAILLANT.

Marie POULIQUEN, la benjamine, est désignée secrétaire de séance.

MM. Thierry PERRONNO et Mickaël THOMAS sont assesseurs.

Roland LE TOULLEC, doyen de l'assemblée, procède à l'élection du maire.

ELECTION DU MAIRE

Chantal SOUDON se présente à la fonction de maire.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, votera à bulletin secret pour chacun des scrutins.

Dépouillement : 1 blanc – 14 voix pour Chantal SOUDON.

Elle est élue maire et immédiatement installée.

Le maire propose de fixer le **nombre des adjoints à 4**, plus un conseiller municipal délégué qui aura en charge les travaux et la gestion des bâtiments communaux.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

Mme SOUDON propose **M. Jean-Michel DONVAL, 1^{er} Adjoint chargé de l'Urbanisme – Bâtiments communaux – Voirie Affaires économiques.**

Dépouillement : 1 blanc – 14 voix pour Jean-Michel DONVAL.

Il est élu 1^{er} Adjoint et sera le délégué suppléant du maire à la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Mme SOUDON propose **Mme Jacqueline TOURBOT, 2^{ème} Adjointe chargée des Finances – Services à la population – Affaires scolaires, enfance, jeunesse.**

Dépouillement : 1 blanc – 14 voix pour Jacqueline TOURBOT.

Elle est élue 2^{ème} Adjointe.

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT

Mme SOUDON propose **M. Mickaël VAILLANT, 3^{ème} Adjoint chargé de l'Animation – relations avec les associations Agriculture – Environnement - Sentiers de randonnée**

Dépouillement : 1 blanc – 14 voix pour Mickaël VAILLANT.

Il est élu 3^{ème} Adjoint.

ELECTION DU 4^{ème} ADJOINT

Mme SOUDON propose **M. Roland LE TOULLEC, 4^{ème} Adjoint chargé des Affaires sociales et du bulletin communal.**

Dépouillement : 15 voix pour Roland LE TOULLEC.

Il est élu 4^{ème} Adjoint.

LECTURE DE LA CHARTE

Le maire clôt la séance par la lecture de la charte de l' élu local.

La séance est levée à 20 h 00.